

Département de chimie

Création du comité de thèse

But du comité de thèse

Le comité suit la progression de l'étudiant et formule des évaluations constructives pour lui permettre de cheminer de façon productive et efficace. Dans la mesure du possible, ce comité agit comme jury pour l'examen général de synthèse et l'évaluation de la thèse. Certaines rencontres sont également prévues à des moments-clés. Dans le cas où un problème particulier apparaîtrait en cours de cheminement, l'étudiant, le directeur de recherche ou le Comité peut en tout temps convoquer une réunion supplémentaire du Comité.

Création du comité de thèse

Le Comité est constitué du directeur de recherches (et du co-directeur, s'il y a lieu) et de deux professeurs. Au début du premier trimestre, le Bureau des affaires académiques invite l'étudiant et son directeur de recherches à suggérer 2 membres potentiels pour le Comité. Le directeur du département procède à la création du Comité et l'étudiant en est informé dans les plus brefs délais.

Proposition de l'étudiant et du directeur de recherche

Nom de l'étudiant:

Directeur de recherche:

Co-directeur (s'il y a lieu)¹:

Professeurs proposés pour le Comité de thèse

Professeur 1 :

Professeur 2 :

Signatures :

Étudiant:

(Signature)

Directeur de recherche :

(Signature)

Date : _____

¹ Si le co-directeur ou un professeur proposé ne fait pas partie du Département de chimie de l'Université de Montréal, veuillez indiquer son affiliation.